

Renseignements et Inscription aux activités de l'UP de Oberhausbergen :

auprès de l'Université Populaire de la Krutenau
Maison des Associations
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg

L'adhésion annuelle à l'Université Populaire de Oberhausbergen

est obligatoire pour tous. Elle permet de participer à l'ensemble des activités de l'Université Populaire de la Krutenau.

Elle est valable du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

Celle-ci est fixée à

- 10 euros par personne
- ou 15 euros pour un couple
- ou 20 euros pour une famille (parents et enfants mineurs)

Pour contacter l'Université Populaire de la Krutenau

Maison des Associations
1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg
courriel : universitepopulaire.krutenau@laposte.net
Tel : 06 16 60 12 96

Les permanences se tiendront aux dates suivantes :

14 septembre, 19 octobre, 14 décembre,
18 janvier, 8 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai.

Retrouvez toutes les activités proposées dans les différentes antennes locales de l'Université Populaire de la Krutenau sur le site Internet :

www.up-krutenau.com

Université Populaire d'Oberhausbergen

Programme 2022-2023

Antenne de l'Université Populaire de la Krutenau
Maison des Associations
1A, place des Orphelins 67000 STRASBOURG
Tél : 06 16 60 12 96

universitepopulaire.krutenau@laposte.net
www.up-krutenau.com



CONFÉRENCES

par Jean-François Kovar

1939, les Alsaciens sont évacués	21 septembre 2022
L'Alsace sous le joug nazi	28 septembre 2022
Les Malgré-Nous	12 octobre 2022
1940-1945 : la Résistance alsacienne	5 avril 2023
Automne 1944 – printemps 1945 : la Libération de l'Alsace	24 mai 2023

le mercredi à 18h30 au PréO,
salle de conférences de la Médiathèque

Effectif minimum pour l'ouverture : 6 participants
Inscription obligatoire par courriel

La séance à l'unité : 8 € / Tarif réduit : 6 €
Gratuit : - 16 ans

ACTIVITÉS en VISIO



Consultez le programme détaillé et modalités d'inscription dans notre programme 2022-2023 sur notre site internet www.up-krutenau.com

Sophrologie	Emmanuelle Stackler
Découverte de la psychologie	Alexia Lentz
Il était une fois ...l'enfance	Alexandre Gardéa
Italien	Uliana Zingo
Alsacien	Jean-Michel Niedermeyer
Histoire de Strasbourg	Jean-François Kovar

JOURNÉE DÉCOUVERTE

Lundi 8 mai 2023

Promenade dans l'Ortenau
A la découverte du patrimoine juif outre Rhin

avec **Philippe Fleck**
et **Jean-François Kovar**

20 €
10 € pour les moins de 16 ans

Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Krutenau

Visites UP PRIVILÈGE

La carte UP Privilège, annuelle et strictement personnelle, vous donne droit à 6 visites exceptionnelles à Strasbourg et en Alsace.

Elle est proposée au prix de **30€ (45€ pour un couple)**, adhésion à l'Université populaire en sus. Modalités pratiques, calendrier complet et souscription de la carte UP Privilège sur notre site internet www.up-krutenau.com

Sur les pas de Louis-Napoléon Bonaparte à Strasbourg le 30 octobre 1836 : une tentative avortée de coup d'État	Samedi 8 octobre 2022 à 16h
Un itinéraire du manuscrit au livre illustré	Jeudi 17 novembre 2022 à 10h
Les Archives de la Ville et de l'Eurométropole	Jeudi 19 janvier 2023 à 14h30
La Bibliothèque du Mont Ste Odile	Mars 2023 la date sera précisée ultérieurement
L'église Saint-Paul à Strasbourg	Samedi 4 mars 2023 à 10h
Eguisheim, une cité médiévale au sein du vignoble	Jeudi 11 mai 2023 à 14h30



BULLETIN D'ADHÉSION
Université Populaire de Oberhausbergen
 Antenne de l'UP Krutenau

A remettre ou renvoyer complétée et accompagnée du règlement
 et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.

À **U.P. Krutenau** – Maison des Associations
 1A, place des Orphelins – 67000 STRASBOURG

Informations aux adhérents

Droit de rétractation du consommateur

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, **le consommateur** qui achète un bien ou une prestation de service à distance dispose d'un délai de **14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.**

S'il se rétracte, il n'a pas :

- à donner de motifs,
- ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, **le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée** (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, **et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation.** L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

Délivrance d'une facture

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

Remboursement

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes :

- Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation
- Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas. Une retenue de 20% sera alors appliquée

Coordonnées	Nom : Prénom :
	Adresse :
Adhésion	Code postal Ville :
	☎ : Portable :
	Courriel : <small>Inscription en lettres capitales</small>
	Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) Je ne souhaite pas que l'UP Krutenau utilise mes coordonnées pour les diffusions de ses programmes <input type="checkbox"/> L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'Association
Inscription	Adhésion obligatoire annuelle : individuelle 10 € <input type="checkbox"/> € ou couple 15 € <input type="checkbox"/> € ou familiale 20 € <input type="checkbox"/> € Je soutiens l'UP Krutenau. Je fais un don de <input type="checkbox"/> € L'adhésion est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes Pour une adhésion familiale, inscrire ci-après, les nom et prénom des autres membres :
	Inscription aux programmes suivants Tarif - € - € - € Montant total payé : € Mode de règlement : <input type="checkbox"/> Numéraire <input type="checkbox"/> Chèque <small>L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par Carte Bancaire Tout règlement par chèque est à libeller à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau</small> <input type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs Date et Signature :
	Réservé à l'UP Krutenau Année : 2022-2023 Saisie le : <input type="checkbox"/> Remise carte adhérent <input type="checkbox"/> Inscription liste de diffusions mails <input type="checkbox"/> Inscription fichier membres